

LE COLLÈGE COMMUNAL DE LA VILLE DE LIÈGE, LE COMITÉ D'ENTENTE DES GROUPEMENTS PATRIOTIQUES DE LA PROVINCE DE LIÈGE ET LE COMMANDEMENT MILITAIRE DE LA PROVINCE DE LIÈGE

vous prie de leur faire l'honneur de participer, **le vendredi 11 novembre 2016**, à la cérémonie commémorant le 98^e anniversaire de l'Armistice 1914-1918, au cimetière de Robermont.

PAR LE COLLÈGE :

Le Directeur général,
Philippe ROUSSELLE.

Le Député-Bourgmestre,
Willy DEMEYER.

Pour le Comité d'Entente des Groupements patriotiques de la Province de Liège :
Le Président, Jean-Paul GRANDJEAN.

Pour le Commandement militaire de la Province de Liège :
Le Lieutenant-Colonel Breveté d'Etat-Major, Jean-Paul HAMES.

AU CIMETIÈRE DE ROBERMONT - entrée par la rue des Coquelicots (Funérarium)

09 h 00 : Accueil des Autorités et participants - service café

09 h 25 : Formation du cortège

09 h 30 : Départ du cortège vers le cimetière militaire et enchaînement direct du pèlerinage

09 h 40 : Pèlerinage et dépôts de fleurs :

- à la Tombe du Sergent dit « Papa Merx »
- au Monument « Anglais »
- au Monument « Polonais et Russe »
- au Monument « Aux martyrs victimes de la barbarie nazie »
- aux Tombes de « Léonard », « Piette » et du « Général Bertrand »
- au Monument « Serbe »
- au Monument « Italien »
- au Monument « Dachau »
- au Monument « Allemand »
- au Monument « A l'Absent »
- au Monument « Français »
- à la Statue du Roi Albert 1^{er}

10 h 45 : Dépôts de fleurs au « Monument Interalliés »

11 h 00 : Minute de silence

11 h 01 : Salut aux Drapeaux et exécution des Hymnes

11 h 15 : Hommage aux Emblèmes patriotiques

11 h 30 : Retour du cortège sur le parking

11 h 35 : Dislocation du cortège



COMMÉMORATION DU 98^e ANNIVERSAIRE DE L'ARMISTICE 1914-1918

Vendredi 11 novembre 2016
Cimetière de Robermont

IMPÉRATIF

Si, au nom de votre Institution ou Association, vous souhaitez effectuer un dépôt de fleurs à l'occasion de la Commémoration, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer soit par e-mail : protocole@liege.be, soit par carton-réponse à nous renvoyer pour le 3 novembre 2016 au plus tard.

Mlle, Mme, M. :

Titre :

Association :

Sera accompagné(e) :

1. Assistera à la Commémoration du 98^e anniversaire de l'Armistice 1914-1918 (1) OUI - NON

2. Effectuera un dépôt de fleurs :

- à la Tombe du Sergent dit « Papa Merx » (1) OUI - NON
- au Monument « Anglais » (1) OUI - NON
- au Monument « Polonais et Russe » (1) OUI - NON
- au Monument « Aux martyrs victimes de la barbarie nazie » (1) OUI - NON
- à la Tombe de « Léonard » (1) OUI - NON
- à la Tombe de « Piette » (1) OUI - NON
- à la Tombe du « Général Bertrand » (1) OUI - NON
- au Monument « Serbe » (1) OUI - NON
- au Monument « Italien » (1) OUI - NON
- au Monument « Dachau » (1) OUI - NON
- au Monument « Allemand » (1) OUI - NON
- au Monument « A l'Absent » (1) OUI - NON
- au Monument « Français » (1) OUI - NON
- à la Statue du Roi Albert 1^{er} (1) OUI - NON
- au Monument « Interalliés » (1) OUI - NON

Informations :

1. Merci de faire déposer vos gerbes **directement** au(x) Monument(s) concerné(s) et ce, pour 8 heures au plus tard.
2. Toute Association qui ne nous aura pas informés de son (ses) dépôt(s), ne sera pas annoncée.

(1) Rayer les mentions inutiles.